Formation réservée au secteur de la petite enfance - Mesures d'hygiène dans les milieux d'accueil (contexte Covid-19)

6 h Gratuit

Public

Secteur d'accueil de la Petite Enfance 0-3 ans

- Revoir les règles d'hygiène connues ou préconnues
- Le ressenti du personnel face à la responsabilité envers l'enfant, le parent; être au clair avec ce qui est demandé
- La crainte des parents à qui on doit répondre, les laisser exprimer leurs craintes et les rassurer, prendre du temps, un espace adéquat. Etre à l'écoute
- Impact du masque dans la relation, la communication. 1 pour l'enfant dont le visage est le 1er point de rencontre: - le visage - l'accordage - l'émotion
- Renforcement des autres canaux d'expression en exercices

Informations pratiques

Droit d'inscription
Pas de droit de participation mais inscription obligatoire.

Certificat - Attestation
Une attestation de participation vous sera remise en fin de formation

Formation réservée au secteur de la petite enfance - Mesures d'hygiène dans les milieux d'accueil (contexte Covid-19) - le mardi 8 décembre 2020 (COMPLET), Formation à distance

Organisation

Le nombre de participants est limité à 15.

Le coût des boissons et repas n'est pas inclus.

Renseignements

085/27.13.40

€ Pas de droits d'inscription

Dates de formation
le mardi 8 décembre 2020 (COMPLET)

Horaire
de 9h à 16h

Site de Villers-Le-Bouillet

Waremme 101
4530 Villers Le Bouillet
Belgique

Inscription-Villers@centreifapme.be

085/27.14.10

Formateur
Virginie Focroul